

# Quelle que soit votre situation, vous avez des droits en France

Vous devez être payé **tous les mois**



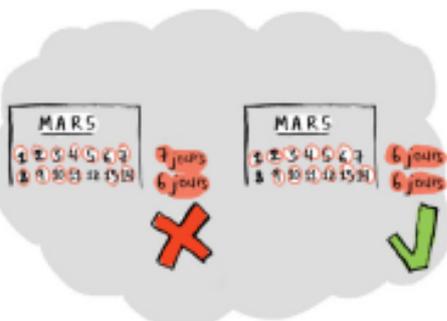
Vous ne pouvez pas travailler **plus de 10 heures par jour**



Votre employeur **ne peut pas retenir** une partie de votre salaire pour un service rendu ou une faute



Vous ne pouvez pas travailler **plus de 6 jours par semaine**

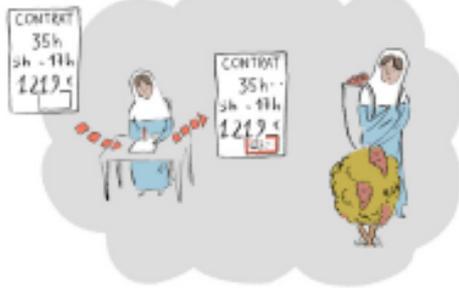


**Avoir un contrat de travail écrit vous protège !**

Le montant du salaire minimum est d'environ **1219€ net/mois\* pour 35 heures par semaine**

**Même en situation irrégulière, vous pouvez :**

- Vous faire soigner à l'hôpital
- Porter plainte auprès de la police



\* En 2020. Il augmente chaque année. Il était de 1150€ en 2018

## Conseils

- Gardez vos documents d'identité avec vous et faites des photocopies
- Ouvrez un compte bancaire à votre nom



- Assurez-vous d'avoir accès à des conditions de travail et de vie dignes (repas, douche, eau chaude, chauffage, etc.)
- N'hésitez pas à poser des questions précises



**Ces droits ne sont pas respectés ?  
Vous subissez des menaces ou  
violences sur le lieu de travail ?  
Vous vous sentez obligé d'accepter  
de faire des choses ?**

**Demandez de l'aide !**



169Bis Blvd Vincent Auriol  
75013 Paris



01.44.52.88.90



info@csem.org



[www.esclavagemoderne.org](http://www.esclavagemoderne.org)

## TRAVAILLER EN FRANCE : QUELS SONT MES DROITS ?

